

Ressources budgétaires - Évolution des tarifs de stationnement des parkings Mairie, Marché Beaux-Arts et Cusenier - Partenariat avec les établissements culturels

M. ROY, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : Actuellement les parkings Marché Beaux-Arts et Cusenier ont des tarifs identiques en semaine, mais différents les dimanches et jours fériés et de 12h00 à 13h30. Dorénavant, ces deux parkings fonctionneront de manière concomitante (sortie identique) : il est donc proposé d'harmoniser leurs tarifs.

A) Tarif de jour

	Tarifs actuels de 9h00 à 19h00	Proposition
Marché Beaux-Arts	20 premières minutes gratuites 1 € par heure Les ½ heures suivantes : 0,5 € Toute ½ heure commencée est due	Maintien à l'identique
Cusenier	20 premières minutes gratuites 12h00 à 13h30 gratuit De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00 : 1 ^{ère} heure : 1 € Les ½ heures suivantes : 0,5 € Toute ½ heure commencée est due	20 premières minutes gratuites 1 € par heure Les ½ heures suivantes : 0,5 € Toute ½ heure commencée est due

B) Pour la nuit

Les raisons de cette évolution des tarifs sont :

- * la volonté d'inciter les automobilistes à stationner dans les parkings (lutte contre le stationnement illicite sur trottoir) ; en parallèle, constat d'une sous-occupation des parkings la nuit,
- * favoriser les partenariats avec les établissements culturels, actuellement avec l'Opéra-Théâtre, demain avec le multiplexe.

Cette proposition fait suite à une enquête sur les politiques tarifaires de nuit dans d'autres villes. Ces raisons nous amènent à proposer un forfait à 1 € la nuit (de 19h00 à 9h00) pour les parkings Mairie, Marché Beaux-Arts et Cusenier.

	Tarifs actuels - 19h00 à 9h00	Proposition
Mairie	20 premières minutes gratuites 0,50 € par heure Toute heure commencée est due	1 € la nuit (de 19h00 à 9h00)
Marché Beaux-Arts	20 premières minutes gratuites 0,50 € par heure Toute heure commencée est due	1 € la nuit (de 19h00 à 9h00)
Cusenier	Gratuité	1 € la nuit (de 19h00 à 9h00)

C) Dimanches et jours fériés

Il est proposé d'harmoniser les tarifs du parking Cusenier avec les tarifs des parkings Mairie et Marché Beaux-Arts, soit :

	Tarifs actuels dimanches et jours fériés	Proposition
Mairie	20 premières minutes gratuites 0,50 € par heure Toute heure commencée est due	Maintien à l'identique
Marché Beaux-Arts	20 premières minutes gratuites 0,50 € par heure Toute heure commencée est due	Maintien à l'identique
Cusenier	Gratuit	20 premières minutes gratuites 0,50 € par heure Toute heure commencée est due

Ces nouveaux tarifs seront appliqués à la date d'ouverture du parking Marché Beaux-Arts.

Une proposition de partenariat avec les établissements culturels qui le souhaitent sur la base de la participation 1/ 3 Ville de Besançon, 2/3 établissement culturel pour le stationnement dans les parcs Mairie, Marché Beaux-Arts et Cusenier leur sera faite.

Dans ce cas-là, une convention sera passée avec l'établissement culturel concerné fixant les modalités de ce partenariat.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver les nouveaux tarifs,
- autoriser M. le Maire à signer les conventions éventuelles à intervenir avec les établissements susvisés.

«Mme Françoise BRANGET : Vous parlez du parking destiné aux riverains. La volonté de la ville est de proposer un service avec un prix modeste pour le stationnement des riverains la nuit et je vois que vous proposez 1 € entre 19 h et 9 h du matin pour le parking Mairie, Marché Beaux-Arts et Cusenier. Je ne vais pas vous redonner les chiffres que je vous avais donnés au conseil municipal dernier. Je ne vais pas parler du parking Dérasés mais je voudrais quand même dire que le parking Cusenier n'offre quand même pas tout à fait la même attractivité que le parking de la Mairie ou le parking Dérasés. C'est un parking qui est découvert, sans surveillance, donc je ne vois pas pourquoi la nuit les riverains le fréquenteraient un peu plus que les autres. C'est vrai que ce seront les seules places disponibles dans l'environnement du Marché Beaux-Arts et effectivement si pour le moment le parking Dérasés ne peut pas offrir du stationnement aux riverains, je doute quand même que le parking Cusenier puisse retenir les usagers comme les deux autres parkings et lui appliquer un tarif de 1€ pour n'avoir pas plus de service que s'ils étaient au milieu de la rue, je trouve que ça ne fonctionne pas à ce niveau-là.

M. Jean-Claude ROY : Je ne pensais pas intervenir mais c'est l'occasion de rappeler que cette proposition de tarification nouvelle a été précédée d'une demande d'informations à des villes de taille équivalente de Besançon pour savoir comment elles pratiquaient leur tarification de nuit. Elle a été précédée aussi d'une enquête qui s'est déroulée sur différents sites de stationnement mais différents sites de vie la nuit, les cinémas, les restaurants, l'Opéra-Théâtre pour ne citer que ceux-là et cette tarification donc qui vous a été proposée tient compte de ces différentes analyses.

Alors pourquoi Cusenier ? Parce que Cusenier jouxte le parking Marché Beaux-Arts et nous avons voulu uniformiser une surface en tarification qui jouxte le parking Marché Beaux-Arts. C'est donc quelque chose d'homogène sur un parking qui va fonctionner en parallèle, qui offre 145 places, un fort taux de rotation, c'est l'un des plus élevés. C'est un parking barriéré, fermé, qui sera géré par le même délégataire, donc il a tous les atouts, le site, le fonctionnement, pour que les tarifs qui sont proposés soient uniformisés de la même manière. Je dirai que la nuit les résidents, s'ils ont le choix, vont aller en parking d'ouvrage enterré pour laisser leur voiture et c'est davantage les noctambules qui utiliseront, comme aujourd'hui Cusenier parce qu'il est d'accès plus proche de la rue de la République de quelques mètres, généralement c'est comme ça qu'on voit les choses, mais c'est en extension 1 000 + 145 places qui sont offertes à cet endroit et c'est pour ça qu'on a voulu uniformiser le tarif. Vous parlez de la nuit mais c'est aussi les dimanches et fêtes que ces propositions de tarifs sont offertes à tout le monde et je pense que chacun s'y retrouvera, aussi bien les usagers des services du multiplexe que les riverains.

Mme Françoise BRANGET : Vous faites payer le prix du parking qui est en extérieur non surveillé au même prix que le parking qui est enterré.

M. LE MAIRE : Le prix de 1€ pour Cusenier, c'est son prix. C'est l'autre qui ne l'est pas, il pourrait être beaucoup plus cher. C'est comme ça qu'il faut voir les choses car un euro la nuit, c'est vraiment très demandé par les riverains. Je comprends ce que vous dites, ce n'est pas le même service, mais Jean-Claude ROY vous l'a dit, ça ne s'adresse pas à la même clientèle.

Mme Françoise BRANGET : Ce n'est pas le même service, ce n'est pas la même qualité...

M. LE MAIRE : C'est évident mais enfin 1 € la nuit ça permettra quand même aux personnes qui viennent, aux noctambules comme dirait Jean-Claude ROY -que nous sommes tous d'ailleurs quelquefois- de pouvoir se garer facilement pour 1 € pour quelque temps mais c'est vrai que la qualité de service n'est pas la même, on est bien d'accord.

M. Jean-Claude ROY : Aujourd'hui c'est 0,50 € de l'heure la nuit, alors vous voyez qu'il y a quand même un avantage considérable et je vous rappelle aussi qu'en surface aujourd'hui à Marché Beaux-Arts il y a des places de stationnement qui sont comme à Cusenier, offertes de la même manière et on y stationne de la même manière et au même tarif. Donc il y a bien une équité de traitement».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions Voirie et Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 24 octobre 2003.